Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 80 (1985)
Heft: 4

Artikel: Du démontage au remontage
Autor: Baertschi, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175221

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Selon les types de maisons considérées, les matériaux et le mode de construction, le transfert sera effectué avec plus ou moins de facilité. Ainsi, les structures *en bois* d'un édifice sont généralement plus faciles à démonter et remonter que des parties *en maçonnerie.* La main-d'œuvre chargée de l'exécution de ces opérations joue un rôle important et pour de tels chantiers, il convient d'exécuter la plupart des travaux à la façon artisanale.

Quels principes?

Si les travaux de restauration d'édifices anciens font l'objet de *recommandations précises* reconnues sur un plan international (Charte de Venise, 1964), aucune démarche comparable n'existe en matière de démontage et remontage d'édifices. Ceci peut aisément se comprendre par le fait que, hormis certains cas particuliers, le principe même du transfert d'un bien culturel doit être envisagé avec d'expresses réserves. Coupé de ses racines et de son milieu, un objet risque en effet de perdre toute signification. On comprendra dès lors mieux la nature des réserves émises par d'aucuns à l'égard de telles opérations qui, selon l'esprit de la *Charte de Venise,* ne devraient être tolérées que dans des cas limites, à savoir lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou lorsque des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient. Par ailleurs, demeure ouvert le débat sur la place actuelle des musées dans notre société et sur leur rôle culturel. Mais, quoi qu'il en soit, le transfert d'un édifice architectural restant un *cas relativement exceptionnel,* il y a fort peu de chances pour que ce genre d'opération puisse un jour faire l'objet de principes «codifiés» et généralisables au même titre que ceux admis en matière de conservation et de restauration des monuments historiques.

Type de démarche

Il faut admettre aujourd'hui que la démarche adoptée pour le transfert d'un bâtiment relève essentiellement d'une *optique de conservation* et que des principes de reconstitution ne sont, dans la règle, admis qu'en dernière limite. Pour des raisons évidentes, le démontage d'un édifice commence par la toiture. Les tuiles, bardots ou ardoises sont entreposés avant d'être réutilisés en fin de travaux de remontage. La structure portante du bâtiment (poutraisons, murs en maçonnerie, etc.) sera également déposée avec soin en vue de récupérer tous les éléments pouvant servir de réemploi. Pour les solivages et la charpente, les pièces défectueuses devront nécessairement être remplacées par des pièces neuves identiques. Il en va de même des parties en pierres de taille, alors que, pour les murs en maçonnerie, un nouveau mortier devra nécessairement être utilisé. La *qualité de la main-d'œuvre* joue, comme on le voit, un rôle important, puisqu'il s'agira de refaire «à l'ancienne» les diverses parties de l'édifice.

Dans le cas idéal, il devrait être possible de réemployer intégralement les matériaux d'origine. Tel est le cas, par exemple, au Ballenberg, du pigeonnier de la *ferme de Lancy (Genève),* dont seules les portes et le lattage ont dû être reconstitués; toutes les autres parties de cette construction sont authentiques. Par contre, laissée à l'abandon pendant plusieurs mois avant que puis-

Du démontage au remontage

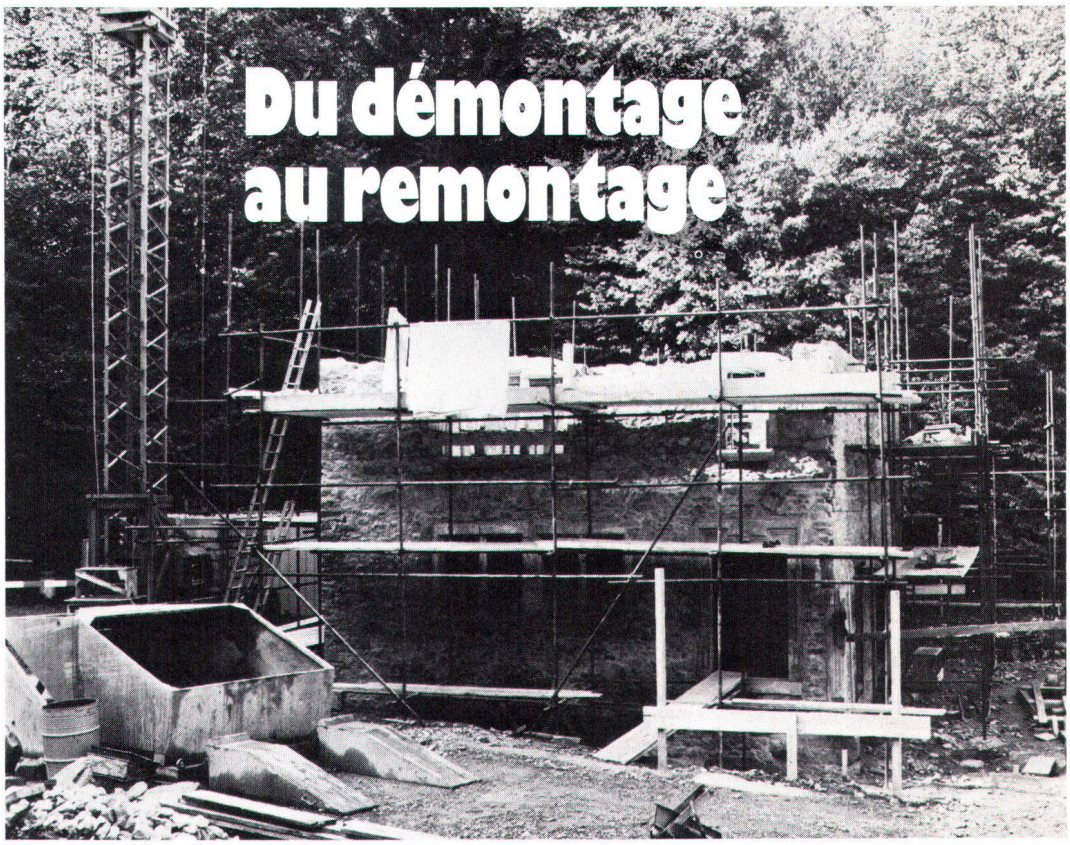

Le transfert de la maison de Therwil (1675) a été précédé d'une vive polémique; voici sa reconstitution de 1985.

Der Verlegung des Therwiler Hauses BL (1675) ging ein heftiger Kampf voraus. Im Bild der Wiederaufbau 1985 (Bild Stähli)

Le transfert d'une maison au musée en plein air suisse de l'habitat rural est une opération d'un type particulier. Il s'agit d'entreprendre un double chantier: tout d'abord le démontage de l'édifice avec une dépose aussi soignée que possible des matériaux qui seront réutilisés, puis le remontage.

Vom Abbruch zum Wiederaufbau

Die Verlegung eines Hauses ins Freilichtmuseum Ballenberg ist besonderer Natur. Je nach Haustyp, Material und Konstruktion ist sie mehr oder weniger leicht zu vollziehen, obwohl es dafür – im Gegensatz zur Renovation – keine internationalen Empfehlungen gibt. Letzteres ist deshalb verständlich, weil die Hausversetzung die Ausnahme bildet, sie bei manchen auf deutliche Vorbehalte stösst und nach dem Geiste der Charta 1964 von Venedig nur toleriert werden sollte, wenn ein Denkmal auf keine andere Weise zu erhalten ist. Es ist daher kaum anzunehmen, dass für diesen Sonderfall jemals allgemeingültige Grundsätze aufgestellt werden.

Eine Hausverlegung, bei der man heute übrigens mehr die Erhaltung als die Rekonstruktion des Gebäudes verfolgt, beginnt mit der Abnahme des Daches, das zusammen mit dem tragenden Gerüst zwischengelagert wird. Nur de-

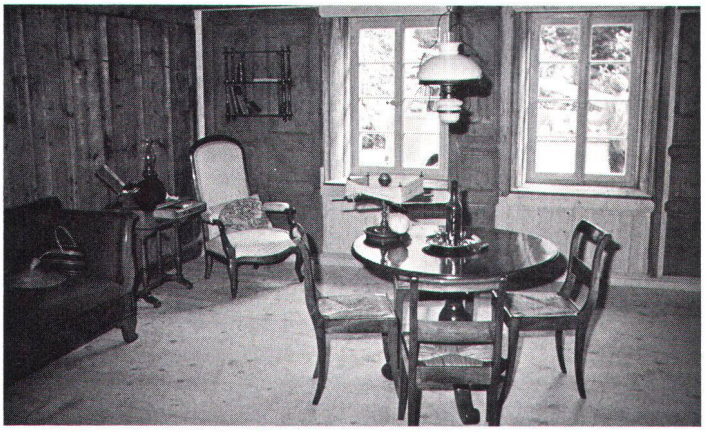

Coup d'œil dans la chambre principale de la ferme vaudoise.
Blick in die «Waadtländer-Stube» (Bild Baertschi)

fekte Balken und Steine werden ausgetauscht, und mit Ausnahme des Mörtels, der neu hergestellt, aber nach alten Verfahren aufgetragen wird, sollte es im Idealfall möglich sein, wieder die ursprünglichen Materialien zu verwenden. Dies war beispielsweise beim Genfer Haus der Fall, während beim Bauernhaus aus der Waadt der grösste Teil der verwitterten Quadersteine durch neue ersetzt werden mussten. Unter allen Umständen sollte sowohl vor als auch während einer Hausabtragung eine detaillierte Dokumentation über das Gebäude zusammengestellt werden (Fotos, Verzeichnisse, Analysen usw.). Heikle Fragen bezüglich der Authentizität eines Hauses können sich ergeben, wo es aufgrund von Hypothesen über dessen ursprünglichen Zustand wiederaufgebaut wird, wie das teilweise beim Jura-Haus geschehen ist. Hier muss der Ernst, mit dem die Ballenberg-Direktion versucht, wissenschaftlichen Grundsätzen zu genügen, unterstrichen werden.

Was die Kosten einer Gebäudeversetzung anbelangt, so hängen diese stark ab von der Bedeutung des Objektes. Beim Jura-Haus betrugen sie 800000 Fr., beim Waadtländer 1,6 Mio. und beim Genfer 1,9 Mio. In der Regel übernimmt der Bund einen Drittel der Aufwendungen, während der Rest von den Kantonen, Gemeinden privaten Spendern, Lotterien usw. getragen wird.

se être prise la décision de son transfert, la ferme de *Villars-Bramart (Vaud)* a subi les outrages du temps et la plupart de ses encadrements en molasse sont devenus complètement dégradés. C'est pourquoi, pour l'essentiel ils ont été remplacés par des tailles neuves. Il est vrai que de tels cas peuvent aussi se produire lors de chantiers de restauration, lorsque le bâtiment considéré a souffert de défauts d'entretien.

Documents

La restauration d'un édifice et une opération de transfert d'immeuble possèdent en tous cas un point commun, puisque, dans les deux cas, le but effectif poursuivi consiste à conserver et révéler des *valeurs historiques et esthétiques* tout en se fondant sur le respect de la substance ancienne et des documents (relevés et études diverses). Certes, la restauration d'un édifice bénéficiant d'un entretien régulier permettra d'obtenir un degré d'authenticité de la substance supérieur à celui résultant d'un transfert d'immeuble; le démontage des différentes parties d'une construction cause en effet inévitablement certains dommages (crépis, tuiles, pièces de charpente, etc.). Toutefois, lors d'un transfert, il est possible de veiller à maintenir une reconstruction aussi fidèle que possible. En tous les cas, il faut s'efforcer de réunir une *couverture documentaire et scientifique* aussi détaillée et large que possible avant le démontage ainsi qu'en cours de travaux (photos, relevés, analyses diverses). Ainsi, lors du chantier de démontage de la ferme de Lancy, une couverture photographique complète a été assurée et diverses études de nature pluridisciplinaire ont été conduites (analyse dendrochronologique, analyse des enduits, étude d'ossements d'animaux, etc.); des travaux de relevé détaillés, entre autres sous forme *photogrammétrique,* ont été menés.

Authenticité et modèle

L'idée même de transférer une ferme exemple-type d'un modèle donné pourrait engager à certains cas de figure visant à recréer un «monument intentionnel». Tel est d'une certaine manière le cas de la façade principale de *la ferme jurassienne de La Chaux-de-Fonds,* dont l'entrée principale et certaines ouvertures ont été reconstituées sur la base d'une hypothèse très partiellement établie. Il est vraisemblable qu'une telle intervention, considérée comme une reconstitution conjecturale, aurait été traitée différemment dans un bâtiment restauré au sens des principes reconnus dans la Charte de Venise et notamment de son article 9; ceci d'autant plus que ces interventions posent la question d'une concordance non établie avec les éléments du décor intérieur. Il est vrai que la limite qui fixe les critères de conservation et ceux de reconstitution peut parfois être délicate à discerner, d'où l'importance d'une approche déontologiquement cohérente. Sur ce point, il faut souligner le sérieux avec lequel le Musée du Ballenberg, et tout particulièrement son directeur Monsieur *David Meili,* cherche constamment à respecter au mieux des principes scientifiques. Cette approche se double de travaux et publications destinés à mieux faire connaître d'un large public notre culture paysanne.

Aspects financiers

Enfin, il convient encore de mentionner brièvement les *aspects financiers* d'une telle entreprise. Le coût des opérations de transfert est variable, généralement en fonction de l'importance des bâtiments: 800000 francs pour la ferme neuchâteloise, 1600000 francs pour la ferme vaudoise, 1900000 francs pour la ferme genevoise. Dans la règle, la *Confédération* prend à sa charge un tiers du montant considéré, les deux tiers restants provenant des *cantons.* Ces derniers peuvent bénéficier de divers apports: communes, milieux privés, souscripteurs, loterie romande, etc. Cette diversité des apports de fonds contribue certainement à renforcer l'aspect populaire de ce musée en plein air qui connaît un succès croissant. Cela au fur et à mesure qu'il se diversifie par le transfert de bâtiments provenant de diverses régions de notre pays.

Pierre Baertschi

Ainsi se présente aujourd'hui la demeure genevoise, avec son arrière-cour servant d'enclos à bétail.
So zeigt sich heute das Genfer Haus mit dem als Viehauslauf benützten Hof von hinten (Bild Stähli)